

A retenir

MILDIU







Pression faible. En l'absence de prévision de pluie, le risque est nul. Mais surveillez l'évolution des prévisions météo.







OÏDIUM

La maladie ne progresse pour l'instant que sur les situations à risque. Au stade fermeture pensez à réaliser un bilan sanitaire précis.

MÉTÉO

Prévisions du 8 au 13 juillet 2015

Zone Corrèze	Mer 8	Jeu 9	Ven 10	Sam 11	Dim 12	Lun 13
Températures	17 24	12 28	12 37	14 31	13 32	16 33
Tendances						

Zone Hte Vienne	Mer 8	Jeu 9	Ven 10	Sam 11	Dim 12	Lun 13
Températures	13 21	11 25	13 32	16 28	14 28	14 29
Tendances						

STADES PHÉNOLOGIQUES

Zones	Cab. S.	Cab. F	Merlot	Chard.	Sauv.	Pinot noir	Gamay
Corrèze	32 - 33	33	33	33	33	-	-
Hte-Vienne	-	-	-	-	-	31 - 32	31 - 32

Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz) :

31 : baies de la taille d'un pois

32 : grains 5-6 mm

33 : fermeture de la grappe

Des signes de stress hydriques apparaissent dans les parcelles à sol peu profond (feuillage crispé, jaunissant à la base). Le manque d'eau semble également affecter le grossissement des grains.

NE PAS CONFONDRE

Des dégâts d'échaudage commencent déjà à apparaître et pourraient s'amplifier avec les conditions caniculaires attendues pour cette semaine.

Ne pas confondre les **dégâts d'échaudage** avec des symptômes de rot brun (mildiou) ou de Black-rot qui peuvent être visibles également à cette période. Dans le cas de l'échaudage, les dégâts ne sont visibles que sur la face des grappes exposée au soleil. Dans le cas du **rot brun**, les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle ainsi qu'une dépression en « coup de pouce ». Dans le cas du **Black-rot**, les baies commencent à flétrir et des ponctuations noires apparaissent à la surface.



Dégâts d'échaudage sur grappes
Photos CA31



Mildiou sur grappe facies "rot brun"
Photo CA 82



Black-rot sur grappe
Photo Vivalie

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

- x **Zone Corrèze** : La situation évolue peu. Il est cependant surprenant, compte-tenu des conditions particulièrement chaudes et sèches de ces derniers jours que les symptômes présents sur feuilles soient toujours sporulants. Sur les parcelles de Brivezac et Branceilles, Les fréquences d'attaques évoluent peu. Les premiers symptômes sur feuilles apparaissent à Allasac. Et la présence de taches ponctuelles sur feuilles est signalée à Nespouls.

La parcelle référence de St Julien Maumont est toujours indemne.

Les sorties sporadiques de taches observées depuis quelques semaines semblent liées aux contaminations consécutives aux pluies de mi-juin. Ces contaminations n'avaient pas été repérées par le modèle car les précipitations étaient trop hétérogènes et surtout localisées.

- x **Zone Hte-Vienne** : La situation sanitaire reste saine à ce jour.

• Données de la modélisation (Potentiel Système – Stations d'Objat et Verneuil sur Vienne)

A ce jour, la pression exercée par le mildiou est nulle sur toute la zone.

En l'absence de pluie, aucune contamination de masse n'a été modélisée.

La pression devrait demeurer nulle sur toute la zone.

Des contaminations de masse sont uniquement modélisées après 30 mm de pluie en une fois sur toute la zone.

Évaluation du risque : La pression est faible à nulle. Les critères de gestion du risque énoncés la semaine dernière restent d'actualité, à savoir :

- le risque de nouvelle contamination peut être considéré comme nul dans les conditions actuelles (les prévisions météo n'annoncent pas de pluie à ce jour),

- un risque de contamination n'est envisagé par le modèle que dans le cas de pluies importantes type orage. A ce jour ce scénario n'est pas inclus dans les prévisions à 7 jours, mais surveillez l'évolution des prévisions météo.

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble

- x **Zone Corrèze** : Les symptômes restent limités à la parcelles à historique de Brivezac (Chardonnay). Le feutrage blanc est toujours bien actif sur les grappes, mais le niveau de dégâts ne progresse pas.
+ signalement à Queyssac les vignes sur Chardonnay
- x **Zone Hte-Vienne** : La situation sanitaire reste saine à ce jour.



Oïdium sur grappe - Apparition d'un feutrage poudreux blanc – source Ephytia Blancard INRA

Évaluation du risque : Après le stade fin de fermeture, les grappes sont beaucoup moins sensibles à de nouvelles contaminations. Mais si des symptômes sont déjà présents sur grappes, l'évolution de la maladie reste possible d'autant plus si les conditions sont favorables (brumes ou brouillard matinaux notamment).

Un **contrôle rigoureux et régulier** du niveau d'atteinte de vos parcelles s'impose à ce stade. Les contrôles visuels sont à faire sur au moins 50 grappes réparties sur une vingtaine de souches par parcelle. La germination du champignon est gêné par une forte luminosité. Les symptômes doivent donc être recherchés au cœur des souches, à l'abri de la lumière.

Dans les parcelles indemnes et ayant atteint le stade fermeture complète de grappe : l'extériorisation de nouveaux symptômes est peu probable et ne devrait pas engendrer de dégâts significatifs sur la vendange.

Dans les parcelles présentant quelques symptômes sur grappes : la maladie peut progresser sur les baies à partir de symptômes déjà présents et le risque se maintient jusqu'à la véraison.

Pour toutes les situations plus tardives où le stade fermeture n'est pas complet, le risque se maintient et une progression des symptômes est toujours possible. Maintenez votre vigilance.

BLACK-ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

On ne note pas d'évolution significative depuis ces dernières semaines.

Évaluation du risque : Compte-tenu des conditions météo actuelles qui ne sont pas favorables à l'activité du champignon, la quasi-absence de maladie au vignoble et le stade phénologique moins sensible, le risque devient faible à nul.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE (*Scaphoideus titanus*)

Évaluation du risque : Retrouvez les informations réglementaires pour le Limousin, avec notamment l'arrêté préfectoral de lutte et l'avis de traitement pour le département de la Corrèze :

<http://www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree-de-la-vigne>

http://www.fredon-limousin.fr/wp-content/uploads/2015/05/Avis-traitement-vigne_2015.pdf

AUTRES OBSERVATIONS

• Thrips et cicadelles vertes

On note toujours une présence de thrips et de cicadelles vertes en bruit de fond sur plusieurs parcelles de référence. Malgré la présence de quelques symptômes foliaires très limités, la présence de ces ravageurs reste sans incidence notable sur la santé du feuillage.

• Maladies du bois

Les dégâts de maladies du bois apparaissent fréquemment (forme apoplectique).

• Erinose

Des symptômes d'érinose apparaissent, ponctuellement, sur jeunes feuilles. A ce stade, la présence de symptômes reste sans incidence mais indique que les conditions sont devenues favorables au développement des populations de l'acarien. Ce type de remontée de symptômes s'observe notamment sur les parcelles qui ont déjà subi des dégâts significatifs au printemps.

Risque de confusion : Les symptômes de galles phylloxériques sont liés à la présence d'un insecte piqueur suceur proche du puceron (forme gallicole du phylloxéra). Les galles provoquées par les piqûres sont visibles sur la face inférieure des feuilles, alors que les boursouffures de l'érinose sont visibles à la face supérieure.



Symptômes d'érinose – Photo CA81



©IFV Sud-Ouest
www.vignevin-sudouest.com

Galles phylloxériques sur feuille – Photo IFV

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 21 juillet 2015

Bulletin disponible sur : <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/>
et sur les sites de la Chambre Régionale d'Agriculture et DRAAF de Midi-pyrénées

Abonnement gratuit sur simple demande à : accueil@limousin.chambagri.fr

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.